



Les Vœux du maire

Cette année, fut marquée par le nouveau découpage territorial des communautés de communes. Un travail de longue haleine permettant à notre territoire de rejoindre la communauté d'agglomération d'Epinal. Une entité au sein de laquelle chaque collectivité devra trouver sa place. Le travail de territoire, en amont, sera nécessaire. A nous de ne pas rester isolé. Sachons prendre le train en marche, sans pour autant que cela entraîne une perte d'identité de notre village.

Une année qui vit aussi la concrétisation de projets communaux, dont l'aire de jeux pour les enfants, le lancement de l'étude de diagnostic du réseau d'eau potable subventionnée par l'agence de l'eau RMC, sans oublier l'instruction des dossiers relatifs à la rénovation de l'éclairage public et à l'accessibilité des bâtiments communaux. Suite à l'obtention des subventions (DETR pour l'un et Département pour l'autre), les employés municipaux et diverses entreprises vont pouvoir commencer les travaux afin de répondre à ces normes d'accessibilité. Quant à la rénovation de l'éclairage public, le remplacement des lampes et armoires devrait intervenir durant le premier trimestre 2017.

Une année qui connut aussi quelques changements notamment au sein des employés communaux suite, en juillet dernier, au départ à la retraite de Pascal Bomont. Ainsi, depuis octobre, Michel Thomas est venu le remplacer et seconde Aurélien Rémolato qui, en cette saison, doit faire face aux aléas climatiques et ses conséquences sur le réseau d'eau.

Enfin, 2016 fut une année riche en animations organisées par la bibliothèque municipale, l'Association Sportive de Trémonzey et le club des Etangs via ses activités du jeudi. Autant de manifestations permettant à notre village d'être toujours aussi actif, récréatif et attractif !

Avec le conseil municipal, je vous adresse à vous et à vos proches mes meilleurs vœux pour 2017. Que joie, bonheur, santé, vous accompagne tout au long de cette nouvelle année et permette la concrétisation de tous vos projets.

Nicole DAGUEY

janvier 2017

Départ à la retraite

Après 15 ans passés à accomplir avec sérieux et efficacité tous les travaux incombant à un employé communal, Pascal BOMONT fêtait son départ à la retraite entouré de son épouse et de ses anciens collègues. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite.



C.C.A.S.

La seconde édition du repas du CCAS s'est déroulée le 27 novembre à la salle polyvalente décorée pour l'occasion par les membres du CCAS aux chaudes couleurs de l'automne. C'est avec plaisir qu'ils se sont investis dans l'organisation de ce repas pour permettre à tous de passer une agréable journée.



Aline invitait les convives à l'accompagner au son de l'accordéon.

Les personnes non présentes au repas ainsi que celles en maison de retraite, n'ont pas été oublié et ont reçu un colis de fin d'année.

Rendez-vous est pris pour 2017 !

Décisions budgétaires du conseil municipal

Budget Commune

- Aire de jeux : 7 589 €
- Réfection mur cimetière : 3 480 €
- Remplacement moteur petite cloche : 1 016 €
- Mise aux normes électriques salle polyvalente : 2 152 €
- Mise aux normes incendie bâtiments municipaux : 1 620 €
- Bibliothèque : livres + jeux société : 654 €
- Entretien bâtiment : 3 452 €
- Entretien logement : 2 860 €
- Accessibilité des bâtiments, travaux reportés en 2017, coût prévisionnel : 34 050 €



Budget Forêt

- Travaux de cloisonnement sylvicole par ONF dans parcelles 20 - 21 - 43 : 7 762 €
- Travaux dégagement manuel réalisés par employés communaux dans les parcelles 9 et 35

Budget Eau et assainissement

- Rénovation des réservoirs (capots + échelles) : 15 996 €
- Etude de diagnostic du réseau d'eau potable (en cours de réalisation) prévisionnel : 23 000€

Pass communautaire

Cette carte gratuite permet de bénéficier de tarifs préférentiels sur des équipements sportifs et culturels (patinoire, musée...) de la communauté d'agglomération d'Epinal et de la ville d'Epinal.

Carte individuelle à retirer en mairie

Bénéficiaires : habitants en résidence principale des communes de la CAE.

Pièces à fournir :

- photo d'identité
- pièce d'identité pour les adultes
- livret de famille pour les enfants
- taxe habitation ou foncière en cours de validité



Bibliothèque

Dès septembre 2016, Trémonzey fut placé sous le signe de l'Irlande grâce aux « Rencontre avec... ». Série annuelle de manifestations thématiques initiées par le Conseil départemental des Vosges. Notre village eut ainsi le privilège d'inaugurer ce cycle d'évènements autour de l'Irlande avec le trio « L'échappée belle » venu offrir un inoubliable voyage acoustique à la centaine de spectateurs présents et ce, à travers balades, musiques dansantes, mélodies aussi bien traditionnelles que contemporaines.



En écho à ce concert enchanteur, la bibliothèque organisa, le 27 octobre dernier, un atelier créatif où nos jeunes Trémonzéennes-pures ont pu réaliser leur propre chapeau magique de Leprechaun (Célèbre lutin du folklore irlandais). Un bel après-midi ensoleillé avec, pour trésor, au bout des arcs-en-ciel crayonnés, un succulent goûter!

Après les enfants, ce sont les adultes qui eurent, les 7 et 14 novembre 2016, l'occasion de démontrer leur créativité au cours d'un convivial atelier céramique raku sous la houlette de Ginet Heuraux où, vous vous en doutez, l'Irlande fût toujours à l'honneur !



Pour finir l'année, les enfants n'ont pas manqué de se retrouver lors d'un goûter de Noël pour fabriquer boules, paquets cadeaux qu'ils ont accroché sur le sapin du village. A l'aide de pommes de pin, boules de Noël, balle de tennis de table... des petits lutins ont également pris vie entre leurs doigts.

Tout au long de l'année la bibliothèque vous accueille pour emprunter ou consulter livres, CD, DVD et jeux de société.

Aire de jeux

Comme prévu, une aire de jeux avec tour, filet, mur d'escalade, passerelle, toboggan, et un ressort girafe, réservée aux enfants de 1 à 6 ans complète le terrain de sport situé derrière la salle polyvalente.

Le terrassement, la pose du géotextile et du gravier roulé ont été réalisés par les agents communaux, l'installation et le contrôle de l'équipement assurés par des entreprises.



Dès que le temps le permettra, les derniers aménagements (pelouse, bancs, poubelle) seront au programme des travaux des employés.

Concernant le terrain de sport, un filet pour la pratique du volley-ball est disponible en mairie.

Cet équipement collectif devra être utilisé sous la responsabilité des parents et dans le respect du matériel et de chacun.

Sicotral / Telethon

Après plusieurs jours de collecte dans les différentes communes participantes, le SICOTRAL en a fait des Tonnes !!!

Sur l'ensemble du département, 81 tonnes de textiles ont été collectées soit un chèque de 6520 € au bénéfice de l'AFM TELETHON.



La salle polyvalente

Certains travaux ont été réalisés en 2016 dans la salle polyvalente.

Aurélien et Pascal se sont transformés en artisans peintre pour réaliser un rafraîchissement de la salle :

- Remise en état du mur et peinture dans le local de stockage des chaises et tables.
- Suppression de l'encadrement de la porte de cuisine et remise en peinture.
- Rebouchage des fissures et remise en peinture du mur derrière le bar.

D'autres travaux se poursuivront en 2017, par la mise en place d'étagères inox autour de la cuisinière, par la mise en peinture de l'entrée de service.

Quelques informations importantes :

Surface de la salle : 160 m²

Nombre de personnes autorisées : 120

Nombre de tables : 22



Les rapaces nocturnes : réhabilitons-les !

Depuis toujours, chouettes et hiboux ont suscité l'intérêt mais surtout la crainte en raison de leur activité nocturne et de leur voix lugubre. On a considéré certaines chouettes, telle l'effraie des clochers, comme des présages de malheur ou de mort et on les a persécutées. Apprenons à mieux connaître ces oiseaux de la nuit.

DES ANIMAUX ADAPTES A LA VIE NOCTURNE

Chouettes et hiboux possèdent une excellente vision nocturne. Leur sensibilité à la lumière est 10 à 100 fois supérieure à la nôtre et bien que leurs yeux soient immobiles, leur champ visuel est très étendu car leur tête peut pivoter sur 270°.

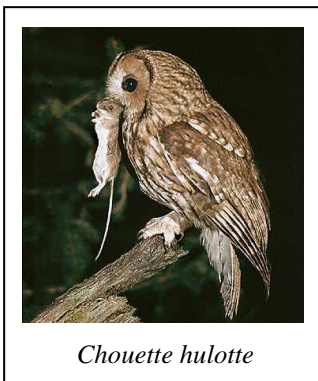
L'autre sens hyper-développé est l'ouïe. Elle leur permet de repérer et de localiser précisément leurs proies. Les rapaces nocturnes possèdent des disques faciaux, équivalents des pavillons de nos oreilles, qui collectent les sons pour les envoyer vers les conduits auditifs. Contrairement aux chouettes, les hiboux sont pourvus d'aigrettes. Bien qu'elles ressemblent à des oreilles, elles ne jouent aucun rôle dans l'audition ! Elles décrivent plutôt des humeurs de l'oiseau.



Chouette effraie



Hibou moyen duc



Chouette hulotte

DES CHASSEURS HORS PAIRS

Les rapaces nocturnes se nourrissent surtout de vertébrés, notamment des rongeurs mais aussi d'insectes. Au cours de sa vie, une chouette peut consommer 60 000 proies ce qui en fait un auxiliaire très précieux de l'agriculteur. Poils, dents, os et carapaces sont rejetés sous forme de boulettes appelées pelotes de réjection, par le bec après la fin de la digestion.

Chouettes et hiboux ont un plumage duveteux et velouté qui rend leur vol extrêmement silencieux. Ceci leur permet non seulement d'entendre les sons émis par leurs proies sans être gênés par le bruit de leur vol mais surtout de pouvoir fondre sur elles en toute discrétion.

UNE REPRODUCTION TOT DANS L'ANNEE

La saison de reproduction commence tôt dans l'année, pendant la période de février/mars. Les parades nuptiales ont lieu au crépuscule et la nuit. Les mâles crient ou chantent pour attirer une femelle. Les rapaces nocturnes ne construisent pas de nid. Ils nichent pour la plupart dans des cavités naturelles (trunks d'arbres creux, cavités dans des rochers) ou artificielles (nichoirs, trous de mur). Ils peuvent aussi nicher directement au sol ou encore dans les nids d'autres espèces comme les corvidés, par exemple.



Chevêches d'athéna



Chouette de tengmalm

DES ANIMAUX MENACES

Ben qu'intégralement protégés par la loi, les rapaces nocturnes sont tous plus ou moins menacés. Quelques gestes simples permettent cependant de les aider : laissez quelques ouvertures dans votre maison ou ses dépendances pour permettre un accès aux chouettes qui voudraient venir y nicher ; installez un nichoir là où les cavités de nidification font défaut ; restaurez ou plantez des haies et préservez les vieux arbres creux ; limitez l'utilisation de pesticides dans votre jardin ou votre verger ; NE RECUPEREZ PAS les jeunes tombés du nid, remplacez les simplement en hauteur à l'abri des prédateurs.

Nouveaux habitants :

Mme VILLIERE Magnolia et Mr SIGOT Fabrice
Mr WOJCIECHOWSKI Thibaut

Etat civil

Décès :

Mme DAUBIE Claire

Horaires ouverture mairie

Lundi - mercredi - vendredi : de 9h à 11h



03-29-36-34-42



mairie.tremonzey@akeonet.com

Permanence du maire :

Mme DAGUEY Nicole

Lundi et vendredi : de 9h à 11h

Et sur rendez- vous

1^{er} adjoint :

Mr VALENTIN Pascal

(Conseiller communautaire, responsable cimetièrre)

Sur rendez- vous (tél : 03 54 04 00 90)

2^{ème} adjoint :

Mr GEHIN Patrick

(Responsable salle polyvalente)

Sur rendez- vous (tél : 03 29 30 43 70)

Site internet :

Tremonzey.jimdo.com

Retrouvez-nous également sur
notre page Facebook



Agenda

- Repas dansant et Fête de Trémonzey : 29 / 30 avril
- Soirée Chauve-souris proposée par l'éaudici: 10 juin
- Commémoration du 08 mai 1945

au prochain numéro ...